

Bénévolat Michel-Sarrazin Rapport annuel

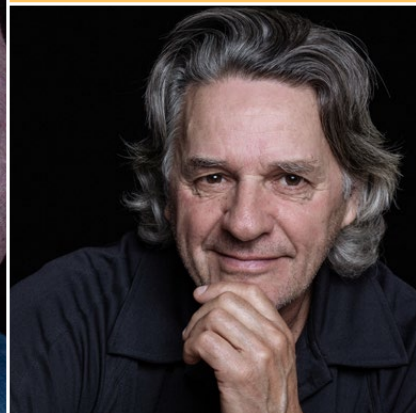
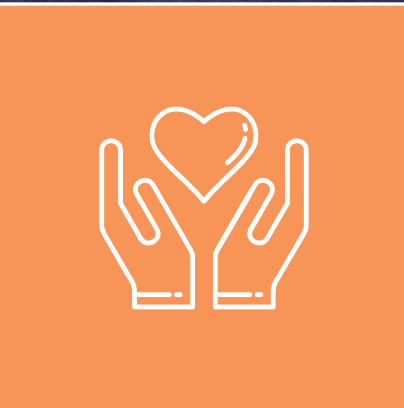
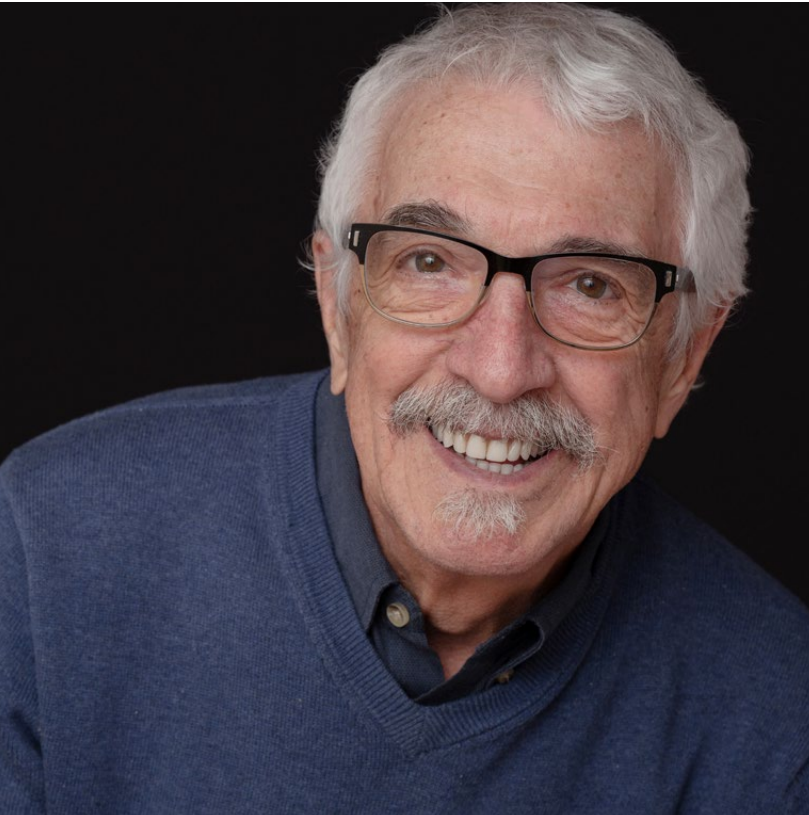




Table des matières

1.	Message du président	3
2.	Présentation de l'organisme	5
2.1	Mission	5
2.2	Historique	5
3.	Conseil d'administration	6
3.1	Membres	6
3.2	Réunions du conseil d'administration	7
4.	Ressources humaines de l'organisme	7
5.	Réunion avec les responsables des bénévoles	7
6.	Bénévolat à Michel-Sarrazin	7
6.1	Types de bénévoles	7
7.	État de situation au 31 mars 2023	8
7.1	Bénévoles aux soins	8
7.2	Bénévoles à l'accueil	8
7.3	Bénévoles lingères	9
8.	Priorité pour l'année 2023-2024	9
9.	Perspectives 2023-2024	9
10.	Remerciements	10

Crédits photos

Louise Gaboury : photos des bénévoles en page couverture.
Henri Dupond : photos des bénévoles en page 10.

1. Message du président

L'année 2022-2023 a vu un certain retour à la normale à la Maison Michel-Sarrazin comme au Centre Bonenfant-Dionne avec un taux d'occupation comparable aux années passées. La résultante de ce fait est que la sollicitation des bénévoles a été plus grande que pendant les années de pandémie. La campagne de recrutement du printemps dernier a porté fruit puisque près de 50 nouveaux bénévoles aux soins et à l'accueil sont venus grossir les rangs des équipes en place. Et malgré cet ajout non négligeable, la situation à l'étage des soins n'est pas optimale.

En temps normal, le secteur des soins compte à lui seul plus de cent bénévoles dont la moyenne d'âge est d'environ 65 ans. Chaque jour, 9 bénévoles différents (5 de jour et 4 de soir) œuvrent auprès des malades. Il y a donc 63 plages horaires à combler pendant une semaine. Comme chaque bénévole consacre normalement une journée par semaine à la MMS, les défis liés au recrutement sont considérables pour ce type de bénévolat. Les demandes de personnes qui ne peuvent offrir qu'une journée de présence aux deux, trois ou quatre semaines sont maintenant acceptées.

Depuis l'été 2022, quelques bénévoles aux soins ont offert généreusement une deuxième, parfois même une troisième journée de présence par semaine aux soins.

Pour remercier les bénévoles de la Maison de leur engagement, le conseil d'administration a remboursé cette année une partie des repas des bénévoles et leur offre un repas gratuit comme cadeau d'anniversaire. Nous souhaitons encore cette année poursuivre dans cette veine et tenterons de diminuer dans la mesure de nos moyens le déboursé des bénévoles.

Pour faciliter la gestion des horaires par la coordonnatrice et ses assistant(e)s, une nouvelle application électronique a été testée et validée par un membre du conseil d'administration. Un grand merci à Jacques Doyer pour ses recherches du logiciel idéal, pour le temps qu'il a mis à la disposition de la coordination des bénévoles et pour la patience dont il a fait preuve dans la mise en service de l'application en formant les responsables des différents secteurs. Ainsi, les bénévoles ne seront plus obligés d'entrer manuellement leurs heures de bénévolat, car elles seront comptabilisées automatiquement. Les plages horaires libres seront affichées à l'écran et les bénévoles pourront s'inscrire directement selon leurs disponibilités. De nombreux autres avantages sont inclus dans le logiciel; ce qui fera gagner du temps précieux à la coordonnatrice et ses assistant(e)s pour des tâches plus importantes.

Le conseil d'administration a vu d'un très bon œil la reprise du programme de formation des bénévoles aux soins sous la forme d'une formation de base pour les bénévoles du Centre Bonenfant-Dionne et du nouveau service de répit à domicile. Merci à Danielle Leblanc qui a senti la nécessité de doter ses bénévoles d'une formation solide sur l'accompagnement et la communication et qui a ouvert cette formation à tous les nouveaux bénévoles aux soins comme c'était le cas il y a quelques années.

Après les nombreux changements effectués dans les pratiques, la mise à jour du Manuel de référence à l'intention des bénévoles aux soins et à l'accueil était devenue nécessaire sous la responsabilité de Nathalie Bouchard en partenariat avec Denyse Villeneuve.

Au nom du conseil d'administration, je remercie le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux pour son soutien financier à notre organisme par l'entremise du Programme de soutien aux organismes communautaires. Merci également à la direction générale de la Maison Michel-Sarrazin pour son soutien financier qui nous permet d'année en année de soutenir la mission de l'œuvre Sarrazin.

Enfin, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous de relever avec brio les nombreux défis d'adaptation que vont poser les travaux d'agrandissement de la Maison. Si la jeunesse du cœur se mesure à sa capacité d'adaptation, tâchons de démontrer que les bénévoles sont toujours jeunes de cœur !



René Moisan
Président



2. Présentation de l'organisme

2.1 Mission

Bénévolat Michel-Sarrazin (BMS) est un organisme à but non lucratif, légalement constitué depuis 1987 et apparenté à la Maison Michel-Sarrazin. BMS est un organisme communautaire autonome selon la Loi des services de santé et des services sociaux dédiée à supporter la mission de la Maison Michel-Sarrazin.

Sa mission première consiste à regrouper des bénévoles qui œuvrent auprès des personnes adultes atteintes de cancer en fin de vie (phases palliative et terminale) ainsi que des bénévoles œuvrant dans différentes activités de soutien nécessaires au bon fonctionnement de la Maison Michel-Sarrazin, du Centre Bonenfant-Dionne et de la Fondation.

2.2 Historique

Bénévolat Michel-Sarrazin qui détenait ses lettres patentes depuis plusieurs années a été plutôt inactive jusqu'en 2003. C'est lors d'une assemblée annuelle des bénévoles, en avril 2004, que les activités de la *Corporation du Bénévolat Michel-Sarrazin* ont véritablement débuté.

C'est donc pour satisfaire à certaines exigences en matière de subventions que le bénévolat de la Maison Michel-Sarrazin a dû s'incorporer, en 2004, en tant qu'organisme communautaire.

L'organisme possède ses propres règlements généraux, il a les obligations légales d'un employeur et est administré par un conseil d'administration spécifique.

L'année de l'incorporation, une entente de services entre le Bénévolat et la Maison a été conclue. Cette entente avait pour objet de préciser les domaines de collaboration entre la Maison et le Bénévolat et de définir les obligations et les responsabilités des différentes parties en ce qui a trait aux bénévoles.

Il existe également une entente de services entre le Bénévolat et la Fondation; entente de services qui a les mêmes objectifs que celle conclue avec la Maison.

La dernière entente de services avec la Maison qui datait de 2016 a été renouvelée en 2021 avec des précisions quant aux responsabilités des deux parties.

À ses débuts, c'est l'Agence de développement des réseaux locaux des services de santé et des services sociaux (ADRLSSSS) qui fournissait sa subvention au Bénévolat. C'est présentement le PSOC (Programme de soutien aux organismes communautaires) qui fournit annuellement au Bénévolat sa subvention. Celle-ci couvre à peu près la moitié des dépenses de l'organisme qui doit compter sur la Maison, par l'intermédiaire de sa Fondation, pour boucler son budget.

L'an dernier, étant donné les projets que le Bénévolat et la Maison prévoyaient entreprendre (mise sur pied du service de répit à domicile, fiche de présence électronique, etc.), une demande de rehaussement a été faite au PSOC pour consolider le budget et a été acceptée par l'organisme subventionnaire.

Cette année, comme l'an dernier, une demande de rehaussement au PSOC a été produite pour aider notre organisme à dépendre de moins en moins de la Maison et de la Fondation.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres

Le CA du Bénévolat Michel-Sarrazin est composé de sept (7) membres choisis lors de l'assemblée générale annuelle provenant des principaux secteurs de Michel-Sarrazin : Accueil, Centre de jour Bonenfant-Dionne, Soins, Fondation, etc.

Le conseil d'administration de la corporation du Bénévolat 2022-2023 était composé des membres suivants :

Président :	René Moisan, bénévole aux soins
Vice-président :	Jacques Doyer, bénévole au Centre Bonenfant-Dionne
Secrétaire :	Denyse Villeneuve, bénévole à l'accueil
Trésorier :	Martin Lemay, bénévole aux soins
Administrateurs :	Sylviane Proulx, bénévole aux soins
	Michèle Bissonnette, bénévole aux soins
	Nicole Perron, bénévole aux soins, à la Fondation et aux communications

Les principales tâches des administrateurs consistent à :

- Administrer la Corporation, incluant la gestion du budget;
- Élaborer les règlements généraux;
- Représenter l'organisme;
- Définir les orientations;
- Collaborer avec les responsables de bénévoles;
- Collaborer au recrutement des bénévoles;
- Collaborer à la formation des nouveaux bénévoles;

- Former des comités selon les besoins;
- Participer à des entrevues de sélection de bénévoles ou de coordonnateurs de bénévoles;
- Faire partie de certains comités de la Maison;
- Collaborer à la vie associative;
- Élaborer un plan annuel d'actions.

3.2 Réunions du conseil d'administration

En 2022-2023, le conseil d'administration a tenu 6 réunions au cours desquelles les sujets suivants ont été abordés ou discutés :

- La rétention des bénévoles à la MMS;
- Un formulaire de consentement de transmission de données personnelles;
- Les demandes de financement d'urgence à la députation régionale;
- La demande de rehaussement de notre subvention au PSOC;
- La nécessité d'offrir plus souvent le Programme de déplacement sécuritaire des personnes (PDSP);
- La mise à jour de certaines procédures administratives;
- La fête champêtre du mois d'août.

4. Ressources humaines de l'organisme

Bénévolat Michel-Sarrazin a une employée à temps partiel qui occupe le poste d'adjointe administrative de l'organisme. Nous tenons à remercier France Hudon pour le travail qu'elle réalise pour l'organisme jour après jour, et ce, depuis plus de 10 ans. Merci également à Thérèse Roussel qui l'assiste dans ses tâches depuis tant d'années.

5. Réunion avec les responsables des bénévoles

Au cours de la dernière année, une réunion avec les responsables de bénévoles a été tenue au cours de laquelle ont été expliqués les avantages de l'application électronique de la gestion des bénévoles, notamment l'horaire électronique. La plupart des responsables de bénévoles se sont montrés intéressés à utiliser cette nouvelle application. Des formations données par Jacques Doyer et François Sénéchal ont eu lieu pour familiariser les bénévoles à l'application *Impact bénévole*.

6. Bénévolat à Michel-Sarrazin

Les bénévoles sont une constituante essentielle pour le fonctionnement de l'œuvre. Bon an mal an, à peu près 50 000 heures de bénévolat sont effectuées à la Maison, au Centre Bonenfant-Dionne, à la Fondation et dans la douzaine d'autres secteurs de Sarrazin. Cette année, du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023, 45 697 heures de bénévolat ont été effectuées par près de 350 bénévoles.

6.1 Types de bénévoles

L'œuvre Michel-Sarrazin compte plus de dix-neuf types de bénévoles répartis dans les trois secteurs.

Ces différents types de bénévoles permettent d'accueillir des personnes ayant des habiletés et des compétences diversifiées, ce qui contribue à la richesse humaine de notre milieu d'engagement.

Exemples de types de bénévoles à la Maison Michel-Sarrazin

- Bénévole aux soins
- Bénévole à l'accueil
- Bénévole au service de répit à domicile
- Bénévole de présence
- Bénévole lingères
- Bénévole à la musique
- Bénévole au service d'accompagnement dans le deuil
- Bénévole à l'entretien du terrain et horticulture
- Bénévole à l'administration et au secrétariat
- Bénévole aux communications
- Bénévole au service alimentaire
- Bénévole au comité des familles et des usagers

Exemples de types de bénévoles au Centre de jour Bonenfant-Dionne

- Bénévole à l'accueil des invités
- Bénévoles de services¹

Exemples de types de bénévoles à la Fondation Michel-Sarrazin

- Bénévole au secrétariat
- Bénévole en soutien lors de la tenue d'évènements-bénéfice et d'activités

Pour de plus amples informations sur les types de bénévoles, nous vous invitons à visiter notre site Internet à l'adresse suivante : <https://michel-sarrazin.ca/a-propos-du-benevolat>

7. État de situation au 31 mars 2023

Coordination des bénévoles aux soins et à l'accueil.

7.1 Bénévoles aux soins

- **Bénévoles actifs au 30 avril 2023 : 112**
- Nombre d'entrevues depuis mai 2022 : 43
- Nombre de bénévoles formés depuis mai 2022 : 43
- Nouveaux bénévoles actifs depuis mai 2022 : 37
- Départs au cours de l'année : 21

7.2 Bénévoles à l'accueil

- **Bénévoles actifs au 4 avril 2023 : 32**
- Nombre d'entrevues depuis mai 2022 : 11
- Nombre de bénévoles formés depuis mai 2022 : 9
- Nouveaux bénévoles actifs depuis mai 2022 : 6
- Départs ou refus en cours de formation : 2

¹Massothérapeute, coiffure, expression artistique, musique, soins esthétiques.

7.3 Bénévoles lingères

- **Bénévoles actifs au 4 avril 2023 : 11**
- Nombre d'entrevues depuis mai 2022 : 4
- Nombre de bénévoles formés depuis mai 2022 : 4
- Nouveaux bénévoles actifs depuis mai 2022 : 3

Tableau 1 - Nombre de bénévoles au 31 mars 2023 par secteur et par types de bénévoles

Types de bénévoles par secteur	2022-2023
Maison Michel-Sarrazin :	
Bénévoles aux soins ETC*	46
Bénévoles aux soins Temps partiel ou sur appel**	66
Bénévoles à l'accueil	32
Bénévoles lingères	11
Bénévoles à la musique	29
Bénévoles au suivi de deuil	7
Bénévoles à l'entretien du terrain et horticulture	13
Bénévoles à l'administration et au secrétariat	2
Bénévoles aux communications	7
Bénévoles au service alimentaire	3
Bénévoles au comité des familles et des usagers	3
Centre Bonenfant-Dionne :	
Bénévoles à l'accueil des invités et bénévoles de services	30
Fondation Michel-Sarrazin :	
Bénévoles au secrétariat et aux activités	111

*Une présence régulière par semaine.

**Une présence aux deux, trois ou quatre semaines, ou sur appel.

8. Priorité pour l'année 2023-2024

Adoption de l'application *Impact bénévole* par la majorité des bénévoles et par les gestionnaires des principaux secteurs, afin de faciliter la gestion des horaires et d'optimiser le suivi des dossiers.

9. Perspectives 2023-2024

Pour soulager la MMS et indirectement la Fondation Michel Sarrazin, le conseil d'administration du Bénévolat ne ménage pas ses efforts pour devenir plus autonome financièrement. C'est pourquoi depuis

deux ans nous demandons un rehaussement de notre subvention au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC), rehaussement qui nous a été accordé jusqu'à maintenant mais qui ne suffit pas à nous rendre autonomes. Nous avons encore besoin du soutien de la direction générale pour éviter un déficit.

Espérons que la réévaluation de la politique de subvention du PSOC qui est en cours fera que notre demande de rehaussement sera encore mieux accueillie l'an prochain.

Le recrutement et la rétention de nos bénévoles seront des sujets de réflexion permanents en 2023-2024.

10. Remerciements

Mes remerciements s'adressent d'abord aux membres du conseil d'administration pour leur participation active aux réunions et pour le travail fait en dehors des réunions du CA. Leur appui et leur confiance me sont indispensables pour mener à bien ma tâche de président.

Je tiens également à remercier madame Brigitte Laflamme, directrice générale de la Maison, pour sa grande disponibilité, pour son écoute bienveillante et pour son soutien à la cause du bénévolat.

Et enfin, très sincèrement, merci à tous les bénévoles et toutes les bénévoles de chacun des secteurs de la Maison, du Centre Bonenfant-Dionne et de la Fondation, pour leur engagement soutenu, leur bonne volonté, leur appui fidèle et leurs témoignages de reconnaissance envers le travail des membres du conseil d'administration.

Quelques bénévoles de Michel-Sarrazin.





MS

Michel-Sarrazin
Bénévolat

2101, chemin St-Louis
Québec, QC G1T 1P5
418 688-0878
michel-sarrazin.ca